



Utiliser la marge de manœuvre disponible pour l'aménagement du territoire

Lors de l'assemblée plénière de la Conférence des directeurs cantonaux des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP) du 6 mars 2015, Monika Rühl, présidente de la direction d'economiesuisse, a présenté les grands axes de l'engagement des milieux économiques dans le domaine de l'aménagement du territoire. economiesuisse est convaincue que seul le dialogue permet-tra de relever les défis en matière de planification et d'aménagement du milieu bâti en Suisse.

Il y a deux ans, le 3 mars 2013, les citoyens ont nettement approuvé la première révision de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT). Celle-ci est entrée en vigueur le 1er mai 2004. Depuis, les cantons s'efforcent d'adapter leur planification et leurs réglementations ad hoc dans le délai de cinq ans qui leur a été imparti. Les défis majeurs se situent au stade de la mise en œuvre concrète. La population manifeste une certaine résistance et ne soutient pas toujours la limitation stricte du milieu bâti et la densification des constructions. Les milieux économiques, les propriétaires fonciers concernés et les riverains seront invi-tés, au même titre que les milieux politiques et les acteurs concernés en matière de planification, à con-tribuer à un développement intérieur de qualité. La mise en œuvre de la LAT 1 et une gestion parcimo-nieuse des surfaces ne sont possibles que si les préoccupations des acteurs économiques sont enten-dues à un stade précoce et prises en considération lors de la planification ainsi que du développement de la législation en matière d'aménagement du territoire.

Les entreprises et membres d'economiesuisse souhaitent participer plus étroitement à ces processus. Monika Rühl a présenté la publication « Économie et territoire », élaborée au cours des dix-huit derniers mois par un groupe de travail réunissant plus de trente organisations et entreprises. Il propose que les milieux économiques s'impliquent dans les processus de planification à un stade plus précoce. À cet effet, il est prévu de créer un réseau « Politique d'aménagement du territoire ». Celui-ci constituera une plateforme portant la vision et les intérêts des milieux économiques à tous les niveaux pertinents en matière d'aménagement du territoire. economiesuisse a également lancé le projet Nextsuisse, lequel instaure un dialogue direct avec la population sur cette thématique.